

Construire le statut social des salariés
cela exige des syndicats
qu'ils prennent leurs responsabilités
dans les revendications, les négociations, la signature des accords

Les points obtenus par FO Easydis, ces dernières années, dans la négociation construisent et améliorent le statut des salariés !

- ⇒ **Création** de l'échelon **C** pour les niveaux 2, 3, 4,
- ⇒ **Augmentation** de salaire obligatoire pour le passage à l'échelon C *avec minimum de 20 € pour le niv 2B-2C, 30€ de 3B-3C, 40€ de 4B-4C,*
- ⇒ **Contribution** employeur sur les sites n'ayant pas de restaurant d'entreprise,
- ⇒ **Restitution** de la carence maladie si un seul arrêt maladie dans l'année,
- ⇒ **Indemnité** de remplacement 10€/jour (au poste supérieur),
- ⇒ **Les heures majorées** du 6^{ème} jour travaillé...

Ces acquis sont obtenus en plus des augmentations générales annuelles des salaires, de la revalorisation de la grille des salaires, l'augmentation de la part employeur sur la restauration, la prime marée et la prime surgelé...

Au niveau Groupe, FO a obtenu :

l'accord sur l'emploi des handicapés, sur le compte épargne temps ouvert à tous les salariés, sur l'égalité des chances, l'intéressement, la participation, le plan d'épargne groupe avec abondement versé par Casino, la remise sur achats obtenue par FO en 1999 et améliorée sans cesse...

**Aucun salarié d'Easydis
n'est pour la remise en cause de ces acquis,**

Certains syndicats sont installés confortablement dans la démagogie, la critique, la contestation stérile, sans aucun bilan pour les salariés.

FO lui, n'a pas fait le choix de la facilité !

Obtenir des avancées exige des syndicats du courage dans la prise de responsabilité.

**Salariés d'Easydis, soyez persuadés
que FO continuera son action syndicale,
pertinente, pour construire votre statut social**